

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **41 (1994)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Même si différents politiciens du camp rouge et vert ne veulent pas l'admettre: la protection civile a épuisé toutes les possibilités d'économie!

Une «charge énorme» et des portes ouvertes

JM. L'ensemble des moyens financiers consacrés chaque année à la protection civile par l'Etat, les cantons, les communes et les personnes privées se monte à un peu moins de cent francs par habitant – une assurance extrêmement avantageuse pour notre population en cas de catastrophe et de secours urgents. Ça, il faudrait vraiment l'admettre. Pour certains cercles cependant, une protection civile devenant de moins en moins chère est encore beaucoup trop coûteuse et représente une «charge énorme».

Dans les trois dernières années les dépenses pour la protection civile ont diminué d'un quart; elles correspondent maintenant à juste 0,4% ou à un deux-cent-cinquantième (!) de l'ensemble des dépenses de l'Etat (en 1970 elles faisaient encore deux %). Comme comparaison: nous dépensons par habitant en moyenne par an 4000 francs pour la santé et 13000 francs pour les assurances...

Grâce à sa nouvelle orientation approuvée par le parlement fédéral – en dépit de différentes manœuvres gênantes venues du camp rouge-vert – la protection civile permet de faire jusqu'à l'an 2010 des économies de non moins de 2,5 milliards de francs à tous les échelons de l'Etat. Certains cercles politiques néanmoins ne refusent pas seulement de prendre cette épargne considérable pour l'assainissement de notre caisse d'Etat malade en considération, mais ils la trouvent aussi beaucoup trop minime. Ces mêmes cercles ne se trouvent pas à l'improviste à la tête du parti social-démocrate. Certaines fois pourtant ses maîtres à penser enfoncent avec des chiffres inadéquats des portes ouvertes, comme le montre le passage suivant.

«Une charge économique énorme»

Peter Bodenmann, président du PSS, confia dans l'après-midi du 29 juin 1994 – et ceci ne manque pas d'un certain piquant, juste le jour de la grande intervention en cas d'urgence à Lausanne – exactement avant les pourparlers des partis avec le Conseil fédéral dans la propriété bernoise des von Wattenwyl aux caméras de la télévision suisse alémanique, avec un doux sourire, que les dépenses pour la protection civile devraient être réduites

aussi au futur pour la sauvegarde des finances de l'Etat. On peut lire cette exigence maintenant, noir sur blanc, et avec beaucoup plus de détails, dans les propositions du PSS pour l'assainissement des finances de la Confédération.

Bien qu'on soit habitué à bien des choses de la part des «confrères», en ce qui concerne la critique envers la protection civile et la défense nationale, on lit avec grand étonnement – surtout quand on pense aux cent francs mentionnés plus haut que la protection civile emploie par habitant par an – que les «grandes dépenses par habitant dans le domaine DFM/protection civile» représentent pour la fraction du parti socialiste, «aussi à l'avenir une charge publique énorme, sans apporter une valeur équivalente».

Les dépenses pour la protection civile – ainsi en déduit le PSS dans son papier – devraient être réduites de 20 millions au montant de 209 millions de francs. Comme mesures accompagnantes, des «moyens devraient être mis à disposition pour la création de nouvelles places de travail dans le secteur civil».

Des portes ouvertes et des demandes déjà accordées

Les maîtres-penseurs sociaux-démocrates se trompent cependant quant aux chiffres dans leur papier pour l'assainissement: les dépenses de la protection civile à l'échelon fédéral ne se montent aujourd'hui ni aux 229 millions listés, ni aux 209 millions, exigés dans le papier PSS, mais bien à 172 millions, et cela encore avec une nette ten-

dance vers le bas. Avec l'exigence de réduire à 209 millions, on n'enfonçe que des portes déjà ouvertes.

En plus quelques autres réalités:

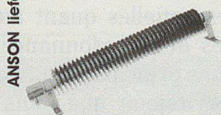
1. L'ensemble des dépenses pour la protection civile ne représente aujourd'hui réellement pas plus que 40% du montant qui était à dispositions, il y a vingt ans.

2. Les moyens de l'Etat pour la protection civile ont diminué depuis le commencement des années nonante réellement de 25%.

Si l'on compare ces chiffres réels avec les exigences du papier d'assainissement PSS et les exigences de l'initiative «pour moins de dépenses militaires et davantage de politique de paix» – qui sort d'ailleurs du même coin – on voit clairement que la protection civile a déjà satisfait ces exigences d'une manière plus que satisfaisante.

Alors, que veut-on encore au PSS? Veut-on absolument se rendre ridicule en enfonçant des portes ouvertes et en désignant un bouc émissaire qui n'en est pas un? C'est clair que l'Etat doit épargner; nous tous, petites citoyens, aussi. Mais là où le citron est déjà complètement pressé – comme c'est le cas dans la protection civile – on ne doit pas continuer à rogner encore plus. Ou l'on a le courage de prendre publiquement devant le peuple toute la responsabilité pour le dangereux affaiblissement de la sécurité de la population qui en résulterait. ▀

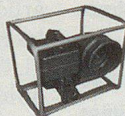
ANSON liefert



ANSON-Rippenrohr-Heizkörper

für Garagen, öffentl. Bauten, Barackencontainer, Industrie etc. Robust. In vielen Längen und Leistungsstufen. 230 und 400 V. Verlangen Sie Beratung vom Spezialisten:

ANSON liefert



ANSON mobilair

tragbare Gebläse für Schacht-, Silo- und Kellerentlüftung. Feuerwehr/Zivilschutz. Benzin 2,5 PS, 2400 m³/h. Prompt und preisgünstig von:

ANSON liefert



Luft-Entfeuchter

schützen zuverlässig vor Feuchtigkeits- und Wasserschäden in Basement, Keller, Archiv, Lager etc. Nur aufstellen und einschalten: Vollautomatisch 220 V 600 W. Wir beraten Sie:

ANSON AG 01/4611111

8055 Zürich
Friesenbergstr. 108
Fax 01/463 09 26